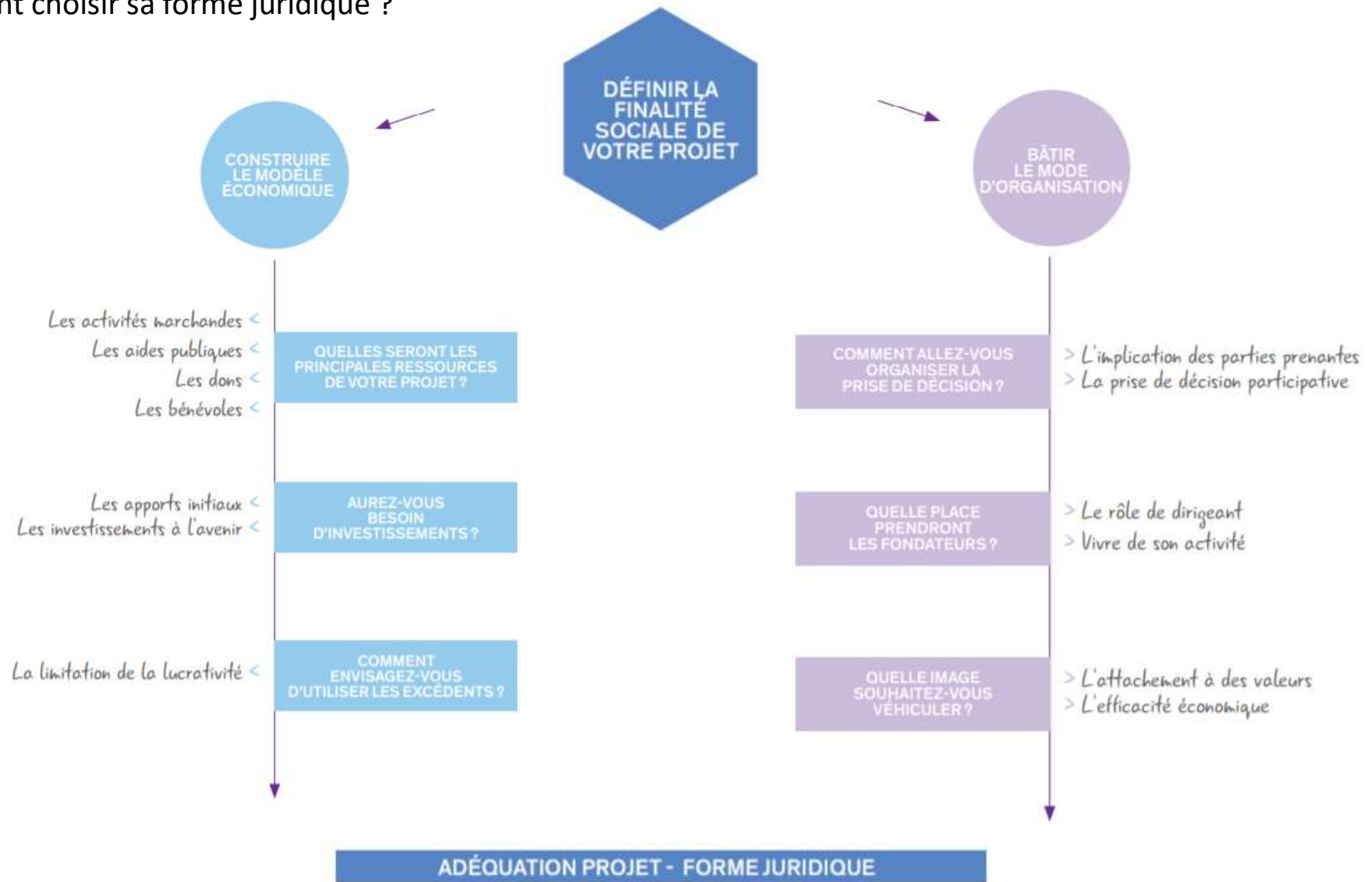


A quel moment choisir sa forme juridique ?



Choisir la forme : déterminer un cadre puis l'adapter aux besoins de votre projet pour servir au mieux la finalité sociale visée.

Vous devrez mener deux actions complémentaires :

- **Déterminer la forme juridique** qui offrira le meilleur cadre pour la concrétisation, la pérennisation et le développement du projet (Association, SCIC, SCOP...).
- **Adapter le cadre proposé** par cette forme juridique aux besoins du projet via la rédaction des statuts et la rédaction de documents complémentaires (ex : règlement intérieur)